

Principaux Problèmes	Objectifs	Mesures opérationnelles				Précisions			Faisabilité		Délais		Impacts majeurs des mesures	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Commentaires	
		Déjà actée		A mettre en œuvre		ME	Unité	€	Tech.	€	Réalisation av 2012	Réponse milieu av 2015				
		Mesure	Code	Mesure	Code											
Pollution urbaine	réduction des rejets et amélioration de la collecte	Construction d'une STEP	5B12	Construction d'une STEP	5B12	496 ; 495A ; 1414 ; L43	500 eh	E	oui	oui	oui	oui	Collectivité	Plusieurs collectivités concernées : Oyonnax, Nantua, Nurieux, ... Samognat		
				Améliorer la qualité des réseaux existant	5B08	496 ; 495A ; 495B ; L43 ; L47 ; 1414	>100000eh	E	oui	difficile	difficile	incertaine	Collectivité			
	réduction des pollutions liées aux eaux pluviales		Mettre en place des systèmes de traitement ou au moins de décantation avant rejet des eaux pluviales collectées	5E10	496 ; 495A ; 495B ; L43 ; L47 ; 1414	>100000eh	E	oui	difficile	difficile	incertaine	Collectivité	difficultés financières des collectivités et difficultés de financement généralisé en raison de l'ampleur des travaux			
			Mettre en place des réseaux séparatifs de collecte des eaux usées	5E07	496 ; 495A ; 495B ; L43 ; L47 ; 1414	>100000eh	E	oui	difficile	difficile	incertaine	Collectivité	difficultés financières des collectivités et difficultés de financement généralisé en raison de l'ampleur des travaux			
Pollution toxique industrielle	réduire les rejets toxiques issues des activités industrielles	Démarche concertée de réduction des pollutions accidentelles (Contrat Plastic Vallée)		Poursuivre la démarche concertée de réduction des pollutions accidentelles sur les très petites entreprises	5A22	1414 ; 495A ; L43	660 entreprises	E	oui	oui	oui	incertaine	secteurs d'activités en difficultés économiques	Privé	Contrat Plastic Vallée existe depuis 2001 (coût global : 7ME HT) / à développer sur les autres entreprises : des solutions financières existent mais le contexte est économiquement difficile pour les entreprises. Les PME-PMI sont déjà concernées par un déstockage.	
				Prévoir des dispositifs minimaux à mettre en place dans les dossiers de demande d'autorisation	5A28	1414 ; 495A	660 entreprises	A	oui	oui	oui	incertaine	secteurs d'activités en difficultés économiques	Etat	Il s'agit de prendre en compte les besoins du milieu naturel dans les autorisations et intégrer les investissements environnementaux dans l'installation de nouvelles entreprises.	
	réduire les pollutions toxiques industrielles rejetées par les collectivités		Renforcer l'application de la réglementation portant sur les rejets de substances prioritaires	5A40	1414 ; 495A	660 entreprises	A	oui	oui	oui	incertaine		Etat			
			Créer des cellules d'appui pour aider à la mise en place de convention de raccordement	5A31	1414 ; 495A	660 entreprises	D	oui	oui	oui	incertaine	secteurs d'activités en difficultés économiques	Collectivité	Améliorer également la connaissance des rejets		
			Mieux contrôler le respect des conventions de raccordement	5A32	1414 ; 495A	660 entreprises	A	oui	oui	oui	incertaine		Collectivité	Mise en place des conventions compris dans la mesure		
Gestion quantitative	meilleure connaissance des déséquilibres quantitatifs			Inventorier les ouvrages existants	3B05	495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496		B	oui	oui	oui	non		Collectivité	Il s'agit de mieux connaître les prélèvements agricoles et AEP et leurs impacts (entre autre la sécurisation de l'AEP de Oyonnax risquant d'assécher l'Oignin ponctuellement). Des actions pourraient en découler (exemple possible : amélioration du rdt des réseaux AEP, amélioration de la gestion des pompages agricoles, ...)	
				Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	3A01	495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496		B	oui	oui	oui	non		Collectivité		
	amélioration du fonctionnement des ouvrages (barrage des Trablettes)	Prendre en compte les objectifs des milieux dans les autorisations	3B07			495B				oui	oui	oui	oui	perte d'exploitation EDF	Privé	renouvellement de concession des Trablettes (passage au 10ème en 2006-2007)
Dégradations physiques	améliorer le transport solide			améliorer la connaissance		495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496		B	oui	oui	oui	non		Collectivité	Il s'agit de mieux connaître le fonctionnement du transport solide sur le BV et d'effectuer un diagnostic piscicole sur le tronçon aval des Trablettes (495B). Cette mesure est un préalable aux actions de restauration du transit sédimentaire.	
				sensibiliser les acteurs à une meilleure gestion du transport solide		495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496		B	oui	oui	oui	non		Collectivité et privés		
				Aménager les ouvrages (structure de l'ouvrage) pour restaurer le transit sédimentaire	3C08	495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496		C	oui	oui	difficile	incertaine		Collectivité et privés		
	améliorer la franchissabilité piscicole	Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la montaison	3C11	Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la montaison	3C11	1414	environ 5 secteurs	D	oui	non	non	non		Privé	3 ouvrages (2EDF + 1 microcentrale) ne sont pas compris dans la mesure car localisés sur des secteurs naturellement infranchissables / La mesure est actée sur Lange sauf partie couverte et à poursuivre sur le reste du BV.	
		Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la dévalaison	3C12	Rendre franchissable ou améliorer la franchissabilité des ouvrages existants à la dévalaison	3C12	495B ; 1414	environ 7 secteurs	D	oui	non	non	non		Privé	Le barrage des Charmines n'est pas concerné par la mesure car le secteur est naturellement infranchissable. La mesure est actée sur Lange sauf partie couverte et à poursuivre sur le reste du BV.	
	restaurer la morphologie			Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	1414 ; 496 ; 495A	30 km de cours d'eau	D	difficile	difficile	difficile	incertaine		Collectivité et privés	difficultés financières liées au cumul des travaux et difficultés techniques en raison de l'urbanisation en lit majeur.	
Restaurer et entretenir les berges		3C17	Restaurer et entretenir les berges	3C17	495A ; 495B ; 494 ; 1414 ; 497 ; 496	80 km de cours d'eau	D	oui	difficile	difficile	incertaine		Collectivité et privés	difficultés financières liées au cumul des travaux		
zones	directive ERU	Oyonnax, Nantua													pas de zones sensibles	
substances	directive eaux potable															lac de Nantua
substances	directive eaux de baignade															substances retrouvées sur la base de l'état des lieux effectué dans le cadre du Contrat de la Plastic Vallée.
Non dégradation	pression urbaine qui augmente sur l'aval	intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement		Faire prendre en compte le contenu du SDAGE, mais surtout des SAGE et contrats de rivières (lacs, baies, nappes...) par les SCOT, PLU, pays, projets d'agglomération, DTA	2A07											
				Prévoir la consultation des CLE, Comités de rivières (lacs, baies, nappes, ...) pour tous les projets d'aménagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'eau dans leur territoire.	2A11											
Zone	zones humides	mieux connaître les ZH et mieux les gérer	inventaire départemental en cours		Mettre en place une gestion concertée et durable des zones humides à l'échelle du BV	3D16										

Objectifs DCE
Atteinte du bon état écologique

Objectifs SDAGE

Inondations		PPRi	enquête publique terminée sur Oyonnax, Bellignat, Groissiat, Martignat (autres par ordre d'avancement du travail : Maillat ; Montréal, Saint Martin, Brion et Port ; Nantua, les Neyrolles)															
			atlas des zones inondables															
			Adapter l'occupation des territoires inondables	4A02														
			Mesures du contrat de rivière															
			Maintenir en état et gérer les cours d'eau, les infrastructures hydrauliques, les ouvrages de protection et les systèmes d'alerte	4A04														
Actions de gestion		renforcer et pérenniser les moyens de la structure	contrat de rivière		Inscrire dans la durée les organismes politiques de concertation (CLE, Comités de rivières)	1A02												
			contrat Plastic vallée		poursuite du contrat													
					Assurer un niveau de subventionnement des structures suffisant par l'implication de tous les financeurs (Agence de l'eau, Région, département, mais aussi Europe ?)	1A04												Cela devrait également impliquer l'Etat.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

BV : Oignin

Masse d'eau		Risque NABE 2003	MEFM Désignation MEFM	Principaux problèmes				Problèmes persistants en 2015	Objectif final proposé		
N°	Nom			Pollution urbaine	Pollution toxique industrielle	Gestion quantitative	Dégradations physiques		Bon état / Bon potentiel 2015	Dérogations	Précisions
1414	L'Ange	fort	à préciser	oui	oui	oui	oui	toxiques indus ; état physique	bon état	délais	pas MEFM car pas de modif de l'hydrologie et artificialisation trop limitée en terme de linéaire pour considérer que l'état global de la masse d'eau est dégradée. Les délais sont nécessaires en raison de l'état physico-chimique (en particulier les toxiques).
497	Le Borrey	faible	non	non	non	oui	non		bon état		
496	L'Oignin du Borrey au bief Dessous-Roche inclus	doute	non	oui	oui	oui	oui	toxiques indus ; état physique	bon état	délais lié aux résultats sur le Lange	Les délais sont nécessaires en raison de l'attente des résultats attendus sur l'état physico-chimique du Lange (en particulier les toxiques).
495a	L'Oignin du bief Dessous-Roche au barrage de Trablettes inclus	doute	non	oui	oui	oui	oui		bon état	délais lié aux résultats sur le Lange	Les délais sont nécessaires en raison de l'attente des résultats attendus sur l'état physico-chimique du Lange (en particulier les toxiques).
495b	L'Oignin du barrage de Charmines à l'amont du barrage de Moux	doute	non	oui	oui	oui	oui	franchissabilité à la dévalaison	bon état		La masse d'eau est mal intitulée et devrait s'appeler : "L'Oignin du barrage des Trablettes à l'amont de la retenue de Moux" / Le bon état est probable mais il reste un doute en raison des difficultés liées à l'amélioration de l'état physico-chimique.
494	L'Oignin du barrage de Charmines à sa confluence avec l'Ain	faible	non	oui	oui	oui	oui		bon état		Le bon état est probable mais il reste un doute en raison des difficultés liées à l'amélioration de l'état physico-chimique.
L48	Lacs de Sylans	doute	non						bon état		
L43	Retenue de Charmines		oui	oui					bon potentiel		
L47	Lac de Nantua	doute	non	oui				présence de toxiques et de nutriments dans les sédiments	bon état	délais	difficulté liés à la diminution des apports